



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1999 B 02004

Numéro SIREN : 423 479 633

Nom ou dénomination : D.C.B INTERNATIONAL

Ce dépôt a été enregistré le 13/01/2017 sous le numéro de dépôt A2017/001463

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

LYON



4819805

1463

Dénomination : D.C.B INTERNATIONAL
Adresse : 113 chemin de Fontanières 69350 la Mulatiere -
FRANCE-
n° de gestion : 1999B02004
n° d'identification : 423 479 633
n° de dépôt : A2017/001463
Date du dépôt : 13/01/2017

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du
13/12/2016



4819805

DCB International

SARL au capital de 3 000 000 €
113, chemin de Fontanières
69350 La Mulatière
423 479 633 RCS Lyon

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 13 DECEMBRE 2016

L'an deux mil seize,
et le treize décembre,

Les associés de la société « DCB International » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au 30 quai Perrache 69002 Lyon, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

M. Didier Caudard-Breille propriétaire de	4 000 parts
Mme Marie Caudard propriétaire de	1 600 parts
La société SPI propriétaire de	2 400 parts

L'Assemblée est présidée par Monsieur Didier Caudard-Breille, gérant associé, qui constate qu'elle est régulièrement constituée et peut valablement statuer ; les associés présents détenant l'intégralité des parts sociales composant le capital.

Le Cabinet Robert Ohayon et Associés, Commissaire aux comptes régulièrement convoqué est absent et excusé.

Le Président rappelle que l'Assemblée doit délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Lecture du rapport de la gérance,
- Nomination du Cabinet RSM Rhône-Alpes, représentée par Monsieur François de Bustamante, Co-Commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Jean-Yves Perrot, Co-Commissaire aux comptes suppléant,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Le Président met à la disposition des associés :

- le rapport de la gérance,
- le texte des résolutions soumises à l'Assemblée,
- des documents d'information nécessaires.

Les associés déclarent unanimement avoir pu exercer le droit d'information et de communication qui leur est reconnu par les textes et donnent en outre quitus à la gérance des formalités de convocation.

Lecture est donnée du rapport de la gérance puis la parole est offerte aux associés. Personne ne la demandant, le Président met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport de la gérance, prend acte qu'à la clôture du dernier exercice, au 31 décembre 2015, la société excédait les seuils prévus par les textes législatifs et réglementaires pour la nomination de seconds Commissaire aux Comptes, tant titulaire que suppléant, et nomme pour six exercices :

- en qualité de Co-Commissaire aux comptes titulaire, Monsieur François de Bustamante, domicilié 2 bis rue Tête d'Or 69006 Lyon, *es-qualités de représentant du Cabinet RSM Rhône-Alpes titulaire du mandat.*
- en qualité de Co-Commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Jean-Yves Perrot, domicilié 2 bis rue Tête d'Or 69006 Lyon.

Tous deux ont accepté par avance lesdites fonctions, chacun d'eux précisant dans leur lettre d'acceptation de mandat qu'il n'était dans aucune situation d'incompatibilité ou d'interdiction prévues par la Loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités requises.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée et il en a été dressé le présent procès-verbal signé par qui de droit.

Didier Caudard-Breille
Gérant

Marie Caudard

SPI
Didier Caudard-Breille